

# ACADÉMIE DE BÉARN

## Réception de M. Bernard Porte

Le 24 avril 2015

### **Discours de bienvenue de Monsieur Bertrand Dupin, académicien**

Mesdames, Messieurs de l'Académie,  
Cher Bernard,

En me recevant à l'Académie de Béarn en 2001, Pierre Grimaldi avait rappelé la forte personnalité de son ami Henry Ferras, notaire à Pau de 1938 à 1969, à qui j'ai succédé dans sa charge de la rue Mourot en 1970. Tu aurais pu lui succéder toi-même, cher Bernard, tout aussi bien que moi, puisque tu avais épousé sa fille aînée Marie-Paule en avril 1965 et que ton beau-

père t'avait lui-même proposé de reprendre un jour sa charge de notaire après un stage chez un de ses confrères.

Mais vous étiez déjà trop engagés, Marie-Paule et toi, dans vos activités parisiennes de militants sociaux au sein de mouvements associatifs catholiques, pour pouvoir accepter une reconversion qui eut été un renoncement à vos engagements et à ta carrière dans la Presse. Très vite après, en effet, tu seras appelé à diriger le groupe Bayard Presse dont tu vas nous parler et qui est le premier groupe d'édition de la presse et des livres catholiques en France.

Cette suggestion d'un retour professionnel à Pau restera néanmoins pour vous la marque affectueuse d'un père attentif à votre avenir et soucieux de la sécurité matérielle de ses enfants et de ses petits-enfants. Mais cette proposition de reconversion en Béarn de la part de ton beau-père ne préfigure-t-elle pas déjà le retour au pays que vous avez effectué, Marie-Paule et toi, après votre retraite et ne préfigure-t-elle pas, surtout, la cérémonie d'aujourd'hui où je t'accueille, Bernard, non pas en tant que notaire à Pau mais en tant qu'Académicien correspondant de l'Académie de Béarn ?

Voici le vœu d'Henry Ferras enfin accompli, même si c'est d'une façon qu'il n'avait pas prévue, et voici pour moi l'occasion de remettre en lumière la mémoire d'Henry Ferras dont la personnalité a « marqué la ville », selon l'expression de Pierre Grimaldi.

---

Henry Ferras est né à Eauze en 1910 au domicile de ses grands-parents, là où son grand-père Me Labérenne exerçait les fonctions de notaire. Il grandira à Eauze puisque André Ferras, son père, médecin militaire à la garnison d'Auch au moment de sa

naissance, va très vite reprendre l'étude notariale de son beau-père, ajoutant un titre de docteur en droit à celui de docteur en médecine.

Henry Ferras connaîtra lui aussi la vocation militaire puisqu'après un « bac philo » obtenu à la fin de ses études au collège de Sarlat, il entre en 1927 à Sainte- Geneviève où il obtient en juillet 1928 un bac « math-elem » avec l'intention de préparer Saint-Cyr pour devenir officier de cavalerie. Malheureusement, la maladie, qui l'avait déjà obligé à interrompre ses études secondaires, va l'empêcher de réaliser son rêve, le contraignant à se reposer dans le midi pendant toute l'année scolaire 1928-1929.

Mais ces accidents de santé à répétition ne prennent pas le jeune Henry au dépourvu. Grâce à l'éclectisme de ses dons intellectuels, il passe en trois ans une licence en droit à Bordeaux et il monte à Paris à l'automne 1932 pour parfaire ses études. Il soutient en 1935 une thèse de doctorat en Droit sur « *le rôle du Président de la République dans la direction de la politique extérieure de la France* », thème apparemment très éloigné des préoccupations d'un futur notaire. Mais en réalité Henry Ferras ne s'était pas contenté de poursuivre ses études de droit à Paris. Il s'est inscrit parallèlement à « *l'Ecole Libre des Sciences Politiques* » où il choisit la « *section diplomatique* ». Au bout de trois ans il sort de l'Ecole *major* de sa section et, damant le pion à tous ses rivaux parisiens, il est aussi major, toutes sections confondues.

Sa thèse, écrite en 1935, pour l'obtention du diplôme de l'Ecole, porte sur « *Le développement de la politique italienne en Autriche et en Hongrie des traités de paix aux accords de Rome* ». La lecture des travaux récents des historiens m'a permis d'apprécier le talent avec lequel ce jeune provincial surdoué a analysé à chaud la manière dont l'Italie a cherché, après les traités de paix, à se constituer dans l'aire danubienne, une clientèle

composée des vaincus de la guerre de 1914, l'Autriche et la Hongrie.

Les mêmes qualités d'objectivité et de perspicacité transparaissent dans la thèse de doctorat en Droit qu'Henry Ferras a consacrée au rôle du Président de la République dans la direction de la politique extérieure. Il s'y inscrit au juste milieu entre la thèse de Charles Maurras qui soutient que la République ne peut pas avoir de politique étrangère en raison du régime d'assemblée qui implique beaucoup trop de participants, et la thèse des républicains de gauche, Marcel Sembat notamment, qui soutiennent que le Président de la République ne doit pas avoir de politique étrangère car, selon eux, il doit se cantonner dans un rôle de simple soliveau. Sur ce point, Henry Ferras écrit dans sa thèse de 1935 : *« Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de changer quelque chose aux lois constitutionnelles dans le sens d'un renforcement des droits et des pouvoirs du Président de la République mais qu'au contraire, il pourrait être, sinon dangereux, tout au moins délicat de toucher à quelque pierre de cet édifice en équilibre, que le temps a fortement consolidé. »* Selon lui, ce n'est donc pas à la Constitution qu'il faut s'en prendre, mais aux hommes. Pour cela Henry Ferras poursuit : *« il faut et il suffit que la fonction du Chef de l'Etat soit remplie par un homme digne d'elle, que la pratique du gouvernement aura éclairé sur les difficultés de sa tâche, et qui ne considérera pas sa charge comme l'aboutissement et le couronnement honorifique d'une longue carrière politique, mais comme le poste le plus délicat et le plus difficile, à lui confié par le Pays, celui qui consiste à veiller à la sécurité nationale. »* On reconnaît déjà dans ce commentaire la ligne personaliste d'Emmanuel Mounier, pour lequel aucune révolution politique ne peut nous dispenser d'un ressaisissement de l'esprit car les racines du mal sont en nous avant de prendre corps dans les institutions et les doctrines.

Ces deux thèses d'Henry Ferras, autant celle soutenue à la Faculté de Droit que celle soutenue à l'Ecole des Sciences Po,

auraient dû conduire logiquement Henry Ferras à entrer au Quai d'Orsay, mais les troubles parisiens du début de l'année 1934 semblent l'en avoir dissuadé, car il considérait comme malsain que la politique du pays puisse se décider dans la rue. Quelles qu'en soient les raisons, le fait est qu'Henry Ferras ne se présentera pas au concours du Quai d'Orsay à l'automne 1935. Il quitte alors Paris et se dirige vers le notariat, profession de son père et de son grand-père maternel. Il deviendra ainsi notaire à Pau en 1938 après trois ans de cléricature à Bordeaux.

Sous son impulsion, l'étude de la rue Mourot va connaître une forte expansion de 1938 à 1969, tant en raison de ses qualités professionnelles que du boom économique que connaîtra le Béarn grâce à la découverte du gaz de Lacq dans les années 1950. Il ne manquera pas de faire bénéficier le personnel de la prospérité de son étude en instituant un système de participation : une première dans le notariat palois.

Entré dans la carrière notariale par une ruse du destin, il deviendra, selon le mot d'un de ses confrères, « le conseiller avisé de ses clients et la conscience de ses pairs ». L'estime de tous lui valut en effet de gravir tous les échelons de la verticalité notariale, depuis la Chambre Départementale des notaires jusqu'au Conseil Supérieur du Notariat français dont il sera membre jusqu'à sa mort en 1969. Pour autant, ses obligations professionnelles ne pouvaient à elles seules satisfaire le souci qu'il avait de servir au bien d'autrui, et pour lui il ne s'agissait pas de n'importe quel bien, mais du bien des plus humbles.

Dès 1949, il s'engage dans l'œuvre de L'Aide aux Mères de Famille pour leur apporter une aide à domicile ; il en devient le Président et Elisabeth Laffargue la Directrice. Soucieux de la crise du logement qui sévit dans les années 1950, il s'intéresse aux *Castors*. Il s'agissait de familles construisant par elles-mêmes leur logement pendant leur temps libre. Il leur apporte l'aide d'un

juriste pour acheter les terrains et monter les dossiers de prêts hypothécaires. Il est pareillement à la base des sociétés coopératives de construction de fonctionnaires dites des Fonctionnaires palois ou des Fonctionnaires béarnais.

Mais il ne s'arrête pas là : il est membre de l'équipe fondatrice de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) dont il sera pendant 20 ans le Trésorier, président en même temps les commissions d'action sociale et sanitaire de la Sécurité Sociale et de la Caisse d'Allocations Familiales dont il est administrateur. Il s'implique également dans les nouveaux *Foyers de Jeunes Travailleurs* avec Madame Barthaburu et l'Abbé Hourcq. Tout comme il participe avec Madame Tachot et l'Abbé Hourcq à la fondation du *Foyer Amitié*, en vue de l'hébergement et de la réinsertion des personnes en difficulté. L'activité du *Foyer Amitié*, très considérablement développée depuis, continue de nos jours d'être gérée par son ancien principal clerc, Monsieur Jean-Pierre Limoge. Il est enfin Trésorier des *Chantiers Diocésains*, l'association responsable de la construction des églises du département, alors en pleine mutation économique et démographique avec le nouveau complexe gazier de Lacq.

Telles sont, trop brièvement résumées, quelques-unes des responsabilités assumées par Henry Ferras qui a voulu, à travers les innombrables œuvres dont il fut, sa vie durant, l'infatigable animateur, leur apporter toute la ferveur de sa foi et l'ardente générosité de son âme, en sorte qu'à sa mort, et selon les mots particulièrement bien sentis de Jean Cabau, rédacteur en chef de l'*Eclair des Pyrénées*, « le deuil de quelques-uns devint un deuil public ».

L'Académie de Béarn, cher Bernard, n'exigera jamais de ta part que tu lui témoignes autant d'abnégation que celle que ton beau-père a mise au service de la communauté paloise. Je suis par contre certain que tu n'hésiteras pas à t'impliquer chaque fois que

l'Académie aura besoin de ta participation pour l'une ou l'autre de ses actions. Par avance, je t'en remercie.

\*\*\*\*\*

**Discours de remerciements  
de Monsieur Bernard Porte,  
nouvel académicien**

Merci Mon cher Bertrand pour cette évocation de notre père, beau-père et grand-père. Tu as su trouver les mots justes pour décrire un homme de droit, un homme de foi, bon, et attentif aux autres . Ce rappel nous touche et nous a ému. Merci !

« Il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser. » Albert Camus in La Peste

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Au moment de répondre à votre invitation, et de me présenter devant vous, j'ai cherché le fil conducteur qui pouvait le mieux évoquer mon parcours personnel, sans tomber dans le curriculum vitae fastidieux, ni céder au pédantisme ou plus grave à l'égotisme !

Prendre le fil rouge de la Foi m'aurait entraîné bien loin, trop loin sans doute, prendre le fil de la chance eut été, peut-être, par trop simpliste. J'ai choisi un autre fil rouge finalement plus évident pour moi : celui des rencontres.



Je crois en effet que ma vie et mon parcours sont le fruit de rencontres multiples. Comme le rocher qui détourne et oriente le cours de la source, ce sont des rencontres fortuites ou recherchées qui toutes, à un moment donné, auront été déterminantes pour moi. Je suis moi-même le fruit de la rencontre improbable entre une jeune bretonne, issue d'une famille paysanne du Morbihan et d'un bourgeois parisien en mission à Nantes.....j'aime à dire que je suis un bâtard ! Mi-breton , mi-bourguignon, fils de bourgeois et de modestes agriculteurs.

J'ai eu la chance, au fil des ans et de ma vie professionnelle de rencontrer des hommes et des femmes qui ont orienté ma vie lui ont donné des tours imprévus ou plus simplement m'ont enrichi, m'ouvrant les yeux sur des réalités ou des engagements devenus évidents. Je n'évoquerai, -rassurez-vous – que quelques unes de ces rencontres qui m'ont marqué et ont été ces rochers qui font le cours du fleuve.

Je me souviens, lycéen, de ce libraire nantais qui sollicité de me vendre un ouvrage recommandé par mon professeur de philosophie m'interrogea : « connaissez-vous Proust ? » A ma réponse négative il me mit entre les mains un petit livre à couverture blanche : A l'ombre des jeunes filles en fleurs » Venez m'en parler quand vous l'aurez lu ! De ce jour date une passion, toujours renouvelé, pour Marcel Proust.

Je me souviens de cet aumônier de lycée qui me convainquit de l'urgence du témoignage des chrétiens à l'école. Il m'entraîna à la Jeunesse étudiante chrétienne : la Jec dont je fus quelques années plus tard –étudiant en droit à Paris- le président national.

Je me souviens de ce grand militant associatif, œuvrant dans le monde du « social » qui m'embaucha à l'issue de mon service militaire et me fit découvrir l'importance de l'engagement des chrétiens dans la société. S'ensuivirent les Secrétariats sociaux , les Semaines Sociales, et bien d'autres expériences. Rencontre doublement décisive, elle orienta mes choix de vie, et me fit rencontrer une jeune paloise, Marie Paule Ferras, engagée aux

Semaines Sociale et qui deviendra ma femme et la mère de nos cinq enfants.

Je me souviens de ce patron de Boussois Souchon Neuvesseil désormais connu sous l'abréviation B.S.N ,alias Danone, devenu un ami admiré, qui m'incita à entrer en relation avec les patrons de la maison de Bonne Presse. J'y rentrai jeune cadre en 1967, pour ne quitter cette entreprise devenue entre-temps Bayard Presse, que trente ans plus tard !

J'y ai vécu d'abord comme responsable de revues, puis responsable des publications, puis directeur de la Croix, directeur général et enfin président du directoire, une expérience fantastique. Lieu d'observation et d'action au confluent de l'Église Catholique et de la société française. Cette responsabilité, essentielle m'a amené à assumer, en plus de la vie de l'entreprise, des postes dans les organisations professionnelles et cléricales Je me dois de reconnaître combien ces trente années furent passionnantes et retrouver par-là mon fil rouge des rencontres. A la tête d'un grand groupe de presse j'ai eu la chance de me trouver en des lieux et des temps décisifs pour la profession, pour la société et parfois pour notre Eglise. Mais j'y reviendrai tout à l'heure.

Et me direz-vous le Béarn dans tout cela ? L'intervention de Bertrand Dupin évoquant la figure de mon beau père un homme exceptionnel répond pour partie à cette question. Installé dans les Landes j'y ai assuré quelques responsabilités. A la retraite, mais toujours homme de papier je collabore étroitement en Béarn au sein des Éditions Cairn, un éditeur régionaliste qui au fil des ans s'est construit une réputation en matière de pyrénéisme. Pour autant les beaux livres et l'histoire du Sud-ouest, sans oublier la tauromachie, ont permis la constitution d'un catalogue désormais incontournable.

Mais j'aurais mauvaise grâce à ne pas profiter de cette séance pour m'appesantir sur Bayard ni à évoquer « bon sang ne saurait mentir » la presse écrite dont j'ai eu l'honneur de présider la fédération nationale !

Trente ans passés dans une entreprise de presse méritent qu'on s'arrête au moins sur l'entreprise elle-même, car la saga et le statut de ce groupe désormais l'un des premiers France ne sont pas banales.

C'est à la fin du XIX ème siècle qu'un groupe de religieux, les Augustins de l'Assomption, dits assomptionnistes, organisant les premiers pèlerinages en Terre Sainte, au prix d'aventures étonnantes, voulurent garder le contact avec les participants de leurs périple et créèrent en 1880 un bulletin de liaison : Le Pèlerin : premier élément de la Maison de la Bonne Presse devenue ensuite Bayard Presse. Très vite ce qui n'était au départ qu'un bulletin de liaison pour d'anciens « voyageurs » s'est développé et a donné naissance à un journal qui actuellement diffuse toute les semaines 300,000 exemplaires : la France commençait à être traversée de nouveaux conflits particulièrement avec le monde catholique. Il n'est pas le lieu de se lancer dans la sociologie politique, mais il me faut toutefois rappeler ici le terreau dans lequel s'est enracinée la création du quotidien La Croix deuxième publication de l'entreprise. Là encore c'est un religieux le Père Picard qui décide de donner la parole aux catholiques. D'autres initiatives avaient vu le jour quelques années auparavant il suffit de rappeler Lacordaire et le journal l'Univers, mais la France rentrait dans une période troublée, la république était encore fragile, les oppositions s'exacerbaient, et le Père Picard estimait que les catholiques devaient donner de la voix. C'est dans cette perspective qu'il crée La Croix un journal qui en couverture affirme son titre et affiche dans la partie gauche de sa « une » un crucifix, on ne saurait être plus clair !

C'est à partir de ces deux publications que l'entreprise de presse prend son essor. Immédiatement paraissent de nouvelles publications, alors même que La Croix donne naissance à des Croix locales qui au gré des départements et des régions vont tisser un maillage de presse catholique impressionnant.

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat, les inventaires, l'interdiction des congrégations, l'expulsion des religieux vont porter un coup sévère à la jeune entreprise, mais utilisant les failles et les opportunités – abandon de l'habit religieux pour les clercs,

délégation des responsabilités juridiques à des laïcs, création de sociétés civiles intermédiaires- les pères assumptionnistes passèrent le cap.

La réconciliation que la Première Guerre mondiale offrit l'occasion de réinsertion aux religieux, les positions des papes successifs pansèrent des plaies et permirent de reprendre un notable développement. Je n'évoque pas les crises successives qui marquèrent le monde catholique, Le Sillon et Marc Sangnier, l'Action française et Maurras. Les écrits de mon maître René Rémond sont une telle référence historique, religieuse et sociologique que vouloir réduire à quelques phrases un processus long, puissant et fondamental serait par trop caricatural. Qu'il me suffise de dire que la Maison de la Bonne Presse, une dénomination qui a elle seule situait l'entreprise et marquait ses ambitions poursuivit son développement non seulement dans la Presse écrite, mais dans le monde du livre et dans ce que nous appelons aujourd'hui l'audiovisuel !

Un service de la Bonne Presse produisait des films, des matériels de projection et des supports présentant l'histoire Sainte, ou des vies de saints. Pour la petite histoire, ce secteur fut si important dans l'entre deux guerres qu'il donna lui-même naissance à une publication spécialisée : « le Fascinateur » !

La Seconde guerre mondiale mit fin à beaucoup de ces initiatives. La Croix repliée à Limoges continua de paraître avec de grands pavés blancs correspondant aux refus de la censure. Quelques unes des autres publications continuèrent de paraître malgré le contingentement du papier et les difficultés de l'Occupation. C'est à la Libération que l'entreprise put prendre un nouveau départ et devenir ce qu'elle est aujourd'hui : un des premiers éditeurs de presse en France, le leader de la presse éducative pour les enfants. Qui ignore Pomme d'Api , ou Astrapi ou le leader de la Presse senior avec Notre temps ? Bayard est désormais un intervenant significatif dans le monde : premier éditeur catholique aux États Unis, présent au Canada, en Chine, et dans plusieurs pays européens: le chiffre d'affaires à l'étranger représente je crois 40 % du chiffre d'affaires actuel.

Cette réussite n'est pas exempte de difficultés, il a fallu abandonner les activités industrielles d'imprimerie, gourmandes de lourds investissements, abandonner certaines publications déficitaires, quitter le siège historique de la rue Bayard qui donna son nom à l'entreprise quand il fallu trouver une dénomination moins ségrégative que la Bonne Presse tout en gardant les initiales BP- cela pour une localisation à Montrouge moins onéreuse que le triangle d'or parisien. C'est dire que le Bayard d'aujourd'hui est le résultat d'une permanente adaptation aux besoins des lecteurs, et aux attentes de l'Eglise et de la société.

D'autres aspects méritent d'être mentionnés dans ce qui n'est qu'un survol. Les résultats économiques, la notoriété, les diffusions, la place dans la société ne doivent pas faire oublier le rôle de ces équipes de journalistes, de ces salariés cadres ou employés dans les débats de la société et de l'Eglise Catholique. Je ne peux passer sous silence devant vous le rôle de la Croix au moment de la Guerre d'Algérie et encore moins son rôle avant, pendant et après le Concile Vatican II. Le quotidien en créant le journal du Concile deux ou quatre pages quotidiennes a joué un rôle essentiel et reconnu. Je me souviens allant présenter au Pape Jean Paul II un nouveau rédacteur en chef religieux. A l'issue de sa messe matinale, l'ayant salué, il s'éloigne puis revient vers nous et dit au Père Bruno Chenu que je venais de lui présenter : « La Croix c'est important ! »

Cette anecdote pour insister sur le poids de cette entreprise dans l'Eglise, il en est de même dans la société politique, dois je me souvenir de François Mitterrand disant devant moi à mon prédécesseur, Jean Gélamur, à propos des élections présidentielles de 1974 : « je n'oublie pas que c'est vous qui m'avez fait perdre l'élection présidentielle de 1974 ». François Mitterrand faisait référence aux positions du journal sur la liberté de l'enseignement !

En commençant de parler de Bayard j'ai cité le statut de l'entreprise je ne m'appesantirai pas sur ce chapitre sinon pour souligner que l'entreprise appartient toujours à l'ordre religieux

qui l'a fondé. Dans le monde de la presse française c'est la seule entreprise qui appartienne encore à ses fondateurs. Dans le monde international c'est sûrement la seule entreprise créée au XIX qui appartienne encore à ses fondateurs. Une entreprise qui ne distribue pas de dividendes, statutairement et conventionnellement tous les résultats sont réinvestis ou s'inscrivent dans les réserves du bilan.

Une entreprise qui appartient à un ordre religieux depuis longtemps international, et dont le contrôle échappe à l'épiscopat français ; ce qui n'est pas compte tenu de l'importance du groupe sans créer quelques difficultés d'ajustement dirons nous. Cette situation correspond aussi à une certaine sensibilité ultramontaine cultivée par la congrégation des Augustins de l'Assomption soucieux de garder leur distance d'avec l'Eglise qui est en France !

Homme de papier je reste attentif aux bouleversements du monde de la presse et de la communication. Nous sommes dans un monde nouveau. Dans le domaine économique les règles ont été bouleversées. Pendant longtemps les journaux tiraient leurs ressources de la vente de leurs exemplaires. Progressivement les journaux vendirent de « l'espace » à des annonceurs, recettes publicitaires devenant de plus en plus importantes. Il me revient à l'esprit un temps où le Figaro tirait 80 % de ses recettes de la publicité, alors même que la Croix peinait à atteindre les 10 %. Notoriété, statut économique des lecteurs, influence réelle ou supposée jouaient au détriment de La Croix et plus généralement de la Presse d'opinion. L'irruption d'internet, des réseaux sociaux obligent désormais à bâtir de nouvelles et redoutables équations économiques.

Mais plus fondamentalement les conditions de l'information ont changé. L'abolition des distances, l'instantanéité de l'information, -nous découvrons un événement au moment où il se produit,- le poids de l'image, l'importance nouvelle des réseaux sociaux qui non seulement permettent une réaction immédiate mais engagent une interaction entre émetteurs, récepteurs, acteurs font de la communication un enjeu dont les règles et la déontologie doivent être réinventées en permanence.

Il y a quelques années lors de l'assassinat de Georges Besse nous avons délibéré à La Croix pour savoir si nous publions en page une, la photo envoyée par l'AFP, Georges Besse baignant dans son sang au pied de son immeuble.

Respect de la famille, respect du mort, condamnation de la violence nous avons décidé de ne pas publier. Nous sommes loin aujourd'hui de ce type d'attitude, voire de sa possibilité. Pour moi la société, les professions n'échapperont à la nécessité d'une nouvelle et difficile déontologie.

J'emploie à dessein le terme de professions et de société.

Il est trop facile, en effet, de faire porter sur les seuls journalistes la responsabilité des dérives auxquelles nous assistons, la chaîne de communication est longue en effet du correspondant local, ou du reporter de terrain au journaliste et au rédacteur en chef qui prennent la décision de dire ou de montrer, sans parler des interventions extérieures venues du politique ou d'ailleurs. L'instantanéité que j'évoquais à l'instant marque bien les limites de l'exercice et la difficulté, voire l'impossibilité d'un recul indispensable.

Au-delà c'est bien notre société qui est en cause. La presse et la communication sont le reflet de l'attente globale de la société. Ces questions ne peuvent être traitées et régulées que si le corps social le veut ou l'accepte. Les règles déontologiques ne peuvent plus être l'apanage d'une profession ou d'un secteur particulier. Mais je pars là dans une réflexion qui dépasse le propos qui m'a été imparti, et mériterait d'autres développements.

Laissez moi pour finir exprimer une conviction, chevillée au corps, nous ne pourrons définir de nouvelles règles, porter un regard collectif sur la communication qu'à la condition de vivre dans une société où les corps intermédiaires jouent pleinement leur rôle. Lieux de réflexion, de confrontation, d'élaboration, ces instances sont tout autant, et sans doute plus, importantes que les instances publiques et politiques. Je crois profondément que beaucoup de lieux, comme cette académie, sont conviés à forger des convictions

et à contribuer à la formation d'une opinion publique certes, mais plus largement à fonder une société.

Je vous remercie de m'avoir écouté et de  
m'accueillir